

AU FIL DU PATRIMOINE

5,7 %

LE DÉBUT DU COMMENCEMENT ?

Selon la 7^e édition du baromètre de l'épargne et de l'investissement publiée fin décembre 2023 par l'Autorité des marchés financiers, les Français ne seraient plus des inconditionnels de la liquidité à tout crin pour leur épargne. Mieux, la durée moyenne d'immobilisation de leur argent acceptée passe de 4,2 ans en 2022 à 5,7 ans en 2023. A la clé, les jeunes qui sont 25 % à accepter une durée de conservation supérieure à 10 ans contre 12 % des 35-54 ans.

1^{er} janvier 2024

La hausse de l'inflation et des taux a surexposé le Livret A dont la rémunération a été portée à 3 % le 1^{er} février 2023. C'est désormais à un autre produit d'Etat de voir son taux revu à la hausse. A compter du 1^{er} janvier 2024, les plans d'épargne logement (PEL) ouverts profitent d'un taux d'intérêt de 2,25 %, contre 2 % en 2023.

Les introductions en Bourse dans un creux en 2023



COMME UN JOUR SANS PAIN.

Alors que la dernière édition du baromètre de l'épargne et de l'investissement de l'Autorité des marchés financiers (AMF) a confirmé l'intérêt des Français pour l'investissement en actions et leur intention d'y investir en 2024, la Bourse a peiné à attirer les... entreprises. Avec 19 introductions en Bourse (IPO), l'année 2023 affiche le triste record du plus faible nombre d'opérations de cette nature depuis la crise financière de la zone euro en 2009, précise l'Observatoire des introductions en Bourse d'Euronext Paris d'Allegra Finance. Seules sept IPO par voie d'offre au public ont eu lieu contre douze en 2022, qui était déjà une année particulière-

ment faible, note Yannick Petit, président-directeur général d'Allegra Finance.

Par ailleurs, pas moins de dix transferts ont eu lieu entre le marché réglementé et Euronext Growth dédiée aux PME-ETI. Ce dernier compartiment a accueilli au total dix-sept entreprises l'an dernier. On ne compte donc que sept opérations avec offre au public pour un montant total levé de 68 millions d'euros, soit une très nette baisse par rapport aux pics de 2021 (493 millions) et 2022 (193 millions), relève l'Observatoire. Dans le détail, ce sont les institutionnels qui ont manqué à l'appel lors des IPO sur ce compartiment. Côté public, en revanche, la demande en moyenne a représenté 2,6 fois l'offre de titres qui lui était destinée.

73 millions

Tout sauf du cinéma ! En 2023, le dispositif Sofica (Sociétés pour le financement du cinéma et de l'audiovisuel) a, selon l'Association de représentation des Sofica (ARS), enregistré la plus importante collecte de son histoire, à 73,07 millions d'euros. Encore faut-il rappeler que les collectes précédentes - 70 millions en 2021 et 72,8 millions en 2022 - avaient déjà atteint des sommets. Pour 2024, l'ARS a indiqué que les Sofica se sont engagées à orienter 90 % de leurs investissements vers la production et la distribution indépendante, à financer au moins 72 % de films au devis inférieur à 8 millions d'euros et 34 % de premiers et de deuxièmes films.

Vert pâle

En novembre, la collecte nette positive pour l'assurance-vie de 400 millions d'euros, selon les chiffres publiés par France Assureurs, confirme un retour à meilleure fortune pour le placement, après les 2,5 milliards en net sortis en juillet et en août. Pour autant, on est loin des 1,5 milliard réunis sur le mois d'octobre 2023.



« Nous avons su tirer le plein parti du Brexit - merci nos amis britanniques - pour attirer les plus grands établissements financiers de la planète et pour conforter cette place (...) Une loi sur l'attractivité financière de la France sera présentée au Parlement au printemps 2024. »

BRUNO LE MAIRE, ministre de l'Economie, des Finances et de la Souveraineté industrielle et numérique